
Compte rendu de la discussion sur l'éducation nationale dans le Journal du Mercure universel, en annexe de la séance du 19 frimaire an II (9 décembre 1793)

Antoine François Fourcroy, Antoine Claire Thibaudeau, Edme Michel Petit

Citer ce document / Cite this document :

Fourcroy Antoine François, Thibaudeau Antoine Claire, Petit Edme Michel. Compte rendu de la discussion sur l'éducation nationale dans le Journal du Mercure universel, en annexe de la séance du 19 frimaire an II (9 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 261;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38398_t1_0261_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

ANNEXE N° 2

▲ la séance de la Convention nationale du 19
frimaire an II (Lundi 9 décembre 1793).

**Comptes-rendus par divers journaux de
la discussion sur l'instruction pu-
blique (1).**

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne* (2).

L'ordre du jour appelait la discussion sur
d'éducation nationale.

Fourcroy communique un plan pour l'organi-
sation de l'instruction du second degré.

Thibaudeau s'élève avec chaleur contre les
divers systèmes présentés successivement depuis
Périgord jusqu'à Lepeletier, tendant tous à re-
produire, sous d'autres noms, la hiérarchie
pédagogique dont la Révolution a fait justice.
Le projet revisé de Romme lui semble entaché du
même défaut, et il demande la priorité pour ce-
lui de Bouquier, comme plus conforme au génie
républicain et plus économique en même temps.

Petit n'approuve ni l'un ni l'autre, et propose
la question préalable. L'arrivée de Barère inter-
rompt la série de ses objections. Son discours et
les deux précédents seront imprimés.

Thibaudeau est adjoint au comité d'instruc-
tion publique.

COMPTE RENDU du *Mercury universel* (3).

L'Assemblée passe à la discussion sur l'in-
struction publique.

Fourcroy présente un discours sur l'enseigne-
ment dans les secondes écoles.

Thibaudeau. Que vous a-t-on présenté jus-
qu'à présent ? Des établissements plus ou moins
soignés imités des collèges. Vous avez détruit
toutes les corporations, et vous allez établir la
plus puissante de toutes, en instituant des
milliers de professeurs qui, d'un bout à l'autre
de la République, seraient les régulateurs
pensionnés des mœurs et du savoir. Laissez,
laissez à la liberté le soin de propager les lumières
craignez de mettre la pensée en régie; que les
maîtres et les élèves se choisissent librement,
que chacun acquière l'éducation qu'il croit
convenable. Nous n'avons jusqu'à présent que
des idées d'établissements monarchiques. Votre
système d'éducation doit être simple comme vo-
tre Constitution. Vous devez salarier les premiers
degrés d'instruction; mais, passé cela, laissez
au savoir les soins de s'élever à sa hauteur; n'al-

lez pas instituer des places de chanoines pour
la science.

L'Assemblée adjoint Thibaudeau à son comité
d'Instruction.

Petit. Un des grands torts des hommes d'esprit
c'est de croire que tout le monde en a. Ils logent
toujours leurs idées dans la tête des autres.
Votre comité vous dit : « Établissez des écoles
pour les ateliers; mais ceux qui iront s'y ins-
truire ne seront donc pas des enfants d'ouvriers;
ce ne seront que des élèves riches que des acadé-
mistes voudront populariser. Dès lors, à quoi
bon cette instruction, ces établissements ? Au-
rez-vous des maîtres d'armes, d'équitation dans
chaque commune, afin d'établir l'égalité ? Ignorez-
vous que le fils du fermier, sans avoir reçu
des leçons d'équitation, saute sur son cheval,
pique des deux et court ? Pourquoi voulez-vous,
par votre nouveau plan de revision, réduire
20,000 maîtres d'école au désespoir ? Inquié-
tez-vous seulement de donner de l'éducation à
ceux qui ne peuvent s'en procurer; laissez aux
riches le soin d'acquérir les sciences qu'il leur
plait. Il semble qu'il y ait en ce moment un
mauvais génie qui veuille tout détruire en
France pour le plaisir de détruire, dût-il se de-
truire lui-même. Peu lui importe que dans ce qui
existe il y ait du bon; il ne veut rien conserver
et, sans examen, il veut tout anéantir. Comment
a-t-on porté l'intolérance jusqu'à éloigner de
l'éducation tout prêtre d'un culte quelconque.
Quoi ! il faudra que je me refuse à livrer l'éduca-
tion de mon enfant, sa morale, ses mœurs, ses
lumières, à celui qui aura toute ma confiance ?
Une commission me forcera de le livrer à celui
que je n'estimerai pas ? Et l'on appelle cela de la
liberté ? Jamais l'affreux despotisme alla-t-il
aussi loin ? Pourquoi faut-il qu'un comité ait
seul la surveillance directe de l'éducation ? Je
ne veux pas qu'un comité quelconque soit
puissant ou puisse l'être contre le vœu de la
nation. L'instruction publique, proclamée par
vous, doit être le signal de la justice et de la
raison; elle doit être l'aurore du beau jour des
lois; je conviens que la raison est vieille, et
que l'on ne peut attacher son nom à une nou-
veauté.

COMPTE RENDU des *Annales patriotiques
et littéraires* (1).

La Convention passe à la discussion sur l'édu-
cation publique.

Fourcroy présente un travail sur l'établis-
sement des écoles secondaires, qui a été très ap-
plaudi et dont l'Assemblée a ordonné l'impres-
sion.

COMPTE RENDU du *Journal de Perlet* (2).

Fourcroy présente son travail sur le degré su-
périeur de l'instruction publique.

La Convention nationale en ordonne l'im-

(1) Voy. ci-dessus, même séance, p. 229, le compte
rendu de l'*Auditeur national*.

(2) *Journal de la Montagne* [n° 27 du 26^e jour
du 3^e mois de l'an II (mardi 10 décembre 1793),
p. 214, col. 2].

(3) *Mercury universel* du 20 frimaire an II (mardi
10 décembre 1793), p. 316, col. 1.

(1) *Annales patriotiques et littéraires* [n° 343
du 20 frimaire an II (mardi 10 décembre 1793),
p. 1551, col. 2].

(2) *Journal de Perlet* [n° 444 du 20 frimaire an II
(mardi 10 décembre 1793), p. 75].